

DEPARTEMENT DU NORD

SYNDICAT MIXTE du SCOT SAMBRE AVESNOIS

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL

SEANCE du Mardi 8 Décembre 2020

Date de la convocation : 30 novembre 2020

L'an 2020, le 8 décembre à 18H30, le Comité Syndical s'est réuni au Pôle Tertiaire Intercommunal de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois à Avesnes sur Helpe sur la convocation de son Président Monsieur Benjamin SAINT-HUILE.

- Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 39
- Nombre de présents : 25
- Nombre de votants : 27

DELIBERATION N° 20-21- REFERENCE : JT/CM

OBJET : Contrat d'Objectif Territorial pour l'amplification de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI) :

- Validation du rapport d'activité pour l'année 2020
- Demande de versement de la subvention forfaitaire auprès de l'ADEME afférente à l'année 2020



EPCI	TITULAIRES		SUPPLEANTS			
Agglo Maubeuge Val de Sambre (21)		Bernard	BAUDOUX		Arnaud	BEAUQUEL
	V	Alain	BOUILLIEZ		Grégory	BELAZIZ
	V	Pascal	CHABOT		Emmanuelle	DELABRE
		Benoît	COURTIN		Thierry	DEPARIS
		Arnaud	DECAGNY		Claude	DUPONT
	V	Serge	GUILLAUME		Jean	DURIEUX
		Michel	HANNECART		Michel	DUVEAUX
	V	Fatiha	KACIMI	V	Hugo	GEORGES
		Nicolas	LEBLANC		Jacques	LAMQUET
	V	Patrick	LEDUC		Jean-Pierre	LEBLANC
		Thérèse	PECHER	V	Michel	LEFEBVRE
	V	Fabrice	PIETTE		Marjorie	MAHIEUX
		Thomas	PIETTE		Jean-Claude	MARET
	V	Marie-Pierre	ROPITAL		Claude	MENISSEZ
		Ghislain	ROSIER		Patrick	MOULART
	P	Benjamin	SAINT-HUILE		Alexandre	PAREE
	V	Lucien	SERPILLON		Vincent	PETIT
		Jacques	THURETTE	V	Brigitte	RASSCHAERT
V	Sylvie	TOURNAY		Jean-Louis	SIMON	
	Didier	WILLOT		Grazielle	VANBELLE	
	Stéphane	WILMOTTE		David	ZELANI	
CC Cœur de l'Avesnois (5)		Antoine	BADIDI		Sandra	BROGNET
		Christine	BASQUIN		Vincent	JUSTICE
	P	Hervé	LASPALAS		Maxime	LOUGUET
	P	Sébastien	SEGUIN		Claude	ROYAUX
	P	Freddy	THERY		Wilfrid	SALMON
CC du Pays de Mormal (8)		Guislain	CAMBIER		Georges	BROXER
		Francine	CAUCHETEUX		Bertrand	FLAMENT
		François	ERLEM		André	FREHAUT
		Alain	GERARD		Benoît	GUIOST
	V	Marie Sophie	LESNE		Pierrette	GUIOST
	V	Jean Pierre	MAZINGUE		Gautier	MEAUSSONE
	V	Dominique	QUINZIN		René	QUINZIN
	P	Anthony	VIENNE		Didier	ROGEAU
CC Sud Avesnois (5)	V	Mickaël	HIRAUX		Jean Guy	BERTIN
	P	Sylvain	OXOBY		Patrick	LANDA
	P	Jean Luc	PERAT		Thierry	REGHEM
	V	Aurélié	PEROT		Amandine	TROCLET
	P	Benoît	WASCAT		Benjamin	WALLERAND

Pouvoirs :CCAS
CCASAntoine BADIDI à Sébastien SEGUIN
Christine BASQUIN à Sébastien SEGUIN

Fort de son volontarisme grandissant pour conforter le positionnement de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe dans la transition énergétique et de surcroît au sein de la Troisième Révolution Industrielle, le Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois a manifesté son intérêt à contractualiser avec l'ADEME par l'intermédiaire d'un **Contrat d'Objectifs Territorial pour l'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI)**. Construit autour de 15 domaines de coopération, ce dispositif est un outil d'accompagnement financier de l'ADEME qui vise des résultats opérationnels sur quatre ans.

Avec un budget global de **697 000€**, parmi lesquels 450 000€ de subventions ADEME, correspondant à 70% de financement, le COTTRI est considéré comme un véritable «booster» pour mettre en place rapidement des actions concrètes sur différents champs de la transition énergétique et écologique. Au total, ce seront 14 projets qui bénéficieront de cette enveloppe territoriale et qui devront servir de démonstrateurs à l'échelle locale mais également régionale.

Entré en phase opérationnelle le 1er Novembre 2018, le COTTRI Sambre-Avesnois a poursuivi la mise en œuvre de plusieurs actions lors de sa seconde année qui s'est achevée au 31 Octobre 2019 : lancement du plan de mobilité rurale (PMRu), réalisation d'une étude de planification énergétique (EPE), le projet alimentaire territorial (PAT), la formation des professionnels et demandeurs d'emplois aux métiers du bâtiment durable, la stratégie d'intervention et de réhabilitation du patrimoine public (SIRPP), la communication autour des dispositifs d'accompagnement financier des PIG de l'arrondissement, l'identification des projets innovants au sein des entreprises locales.

Aussi, conformément à la **convention n°17HFC0136** conclue entre l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, un rapport annuel restituant les activités du COTTRI a été rédigé et restitué en comité syndical par l'équipe projet du dispositif (ADUS et PNRA). Ce **second rapport d'avancement** doit être en effet remis à l'ADEME dans un **délai de vingt-six mois à compter de l'entrée en vigueur de la convention précitée**, soit au plus tard le 1er Janvier 2021. Ce rapport permet dès lors de déclencher le versement de la subvention forfaitaire allouée au Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, d'un montant de 135 000€.

Dans ce contexte, il a été demandé aux membres du comité syndical de **prendre connaissance du second rapport d'avancement du COTTRI Sambre-Avesnois** en vue d'une validation unanime, mais également de **solliciter l'ADEME pour le versement de la subvention forfaitaire** allouée au Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, conformément à l'annexe financière de la convention conclue entre les deux parties.

Vu l'exposé du rapporteur ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la **délibération n°18-07**, datant du 22 mars 2018, engageant le Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois dans un COTTRI avec l'ADEME ;

Vu la **délibération n°20-07**, datant du 11 mars 2020, engageant le Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois avec l'ADUS dans une convention d'assistance-conseil dans le cadre de la mise en œuvre, du pilotage et de l'animation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Sambre-Avesnois, de l'animation et de la mise en œuvre des actions du Contrat d'Objectifs Territorial pour l'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI) Sambre-Avesnois, du suivi et de la mise en œuvre du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire (CTES), du portage administratif d'un ou d'une chargé(e) de mission de développement territorial et mise à disposition auprès de la Sous-Préfecture d'Avesnes sur Helpe.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical,

VALIDE le second rapport d'avancement du COTTRI Sambre-Avesnois pour l'année 2020, réalisé par l'équipe projet, justificatif de la subvention de l'ADEME de 135 000€ pour l'année 2020 ;

AUTORISE le Président ou son représentant légal à solliciter l'ADEME pour le versement de la subvention forfaitaire afférente à l'année 2020, soit 135 000€, au titre du COTTRI.

Ainsi fait et délibéré en séance au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmis à la Sous-Préfecture le.....- 9 DEC. 2020

Publiée ou notifiée le.....- 9 DEC. 2020.....

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Pour extrait conforme,
Le Président,
Benjamin SAINT-HUILE

SYNDICAT MIXTE
du SCOT
SAMBRE AVESNOIS
Mairie d'Avesnes-sur-Helpe